



## 20 % des salariés du groupe AG2R font confiance à la CGT Chez PREMALLIANCE c'est 40 %



Nous tenons à remercier les 20 % de salariés qui ont fait confiance à la CGT pour défendre leurs intérêts dans les deux années à venir.

Malgré la baisse de son audience en voix, Le résultat des élections au Comité d'Entreprise maintien une majorité relative à la CFDT. La progression de la CGT ne permet pas d'obtenir des sièges supplémentaires. Ces derniers mois, nous avons dû faire face à des communications pour décrédibiliser la CGT. L'opposition à la CGT fut très dure. A l'image de ce directeur de site qui a fait le tour de ses collaborateurs pour les faire voter pour ses candidats. Un autre qui communique avec tous les salariés par la messagerie pour réduire, mais finalement confirmer les chiffres, porté dans notre communication sur les pertes d'emploi dans les centres de gestion de ces douze derniers mois.

Pourtant, chacun d'entre vous à pu constater son évolution. Les élections DP ou étaient présents des candidats CGT a permis d'avoir des élus pour vous défendre et vous représenter différemment.

Les salariés sont de plus en plus critiques envers les acteurs de la vie sociale du Groupe AG2R-LM. Ceci se retrouve dans certains résultats très significatifs de la CGT sur différents sites. La participation au scrutin dans le vote électronique montre également une certaine désillusion envers les syndicats, dont un s'est auto proclamé ultra majoritaire lors des réunions d'informations, pourtant son audience a diminué.

Durant les deux années à venir, avec tous les changements à venir dans le Groupe, mais aussi dans la protection sociale en France, vous pourrez faire le constat de l'action de la CGT. Une action qui se doit d'être permanente, sur le terrain, avec les salariés, dans tous nos établissements,

La CGT s'est toujours engagée et s'engagera encore davantage dans tous les métiers.

Vous connaissez bien tous les élus, mais les autres élus vous ont-ils dits que leurs organisations syndicales ont délibérément choisi depuis 30 ans d'accompagner le MEDEF dans sa volonté de remettre en cause les garanties sociales collectives qui façonnent notre pays. La CGT, depuis des décennies, mais surtout en cette période de crise, a fait la preuve de sa pertinence et de sa résistance à la fatalité des difficultés auxquelles nous allons devoir faire face.

En effet, dans leurs professions de foi, ils n'ont pas hésité une seconde de justifier la signature l'avenant numéro 9 (signature commune entre la CFDT, la CGC et la CFTC) qui remet en cause toute votre évolution de carrière et votre rémunération. Vous êtes soumis individuellement au bon vouloir de votre responsable hiérarchique.

Tout automatisme est banni, à l'exception du passage du niveau A au niveau B, la clause de réserve qui prévoit d'étudier tous les cinq ans le dossier des personnes qui n'auraient eu aucune augmentation au cours du quinquennat n'oblige pas l'employeur à augmenter votre salaire, ni d'évolution de carrière, mais simplement à vous expliquer pourquoi il ne l'a pas fait.

Nos droits à la retraite vont être mis en cause, notre accord d'entreprise sur la retraite va avoir toute sa signification, pourtant tant décrié par FO et la CFDT, cette dernière a d'ailleurs pris les devants, avec les félicitations de M<sup>me</sup> Laurence PARISOT, Présidente du MEDEF, sur ce dossier que le gouvernement et notre Président de la République veulent mettre sur la table dans le courant de l'année 2010.

Monsieur François Chérèque, Secrétaire Général de la CFDT, a d'ailleurs présenté au bureau national de son organisation le 18 novembre dernier un rapport qu'il a confirmé lors d'une interview à la presse.

Cet article de Presse a été mis en ligne sur le Portail Intranet AG2R avec l'origine de la source :

« [...] qu'il fallait allonger la durée de cotisation pour avoir droit à une retraite pleine (61 ans). » Il promeut le remplacement de la retraite du régime de base actuellement basée sur les salaires antérieurs par une retraite par points; ce qui permettrait aux gestionnaires du régime d'en modifier les paramètres techniques à leur guise, tous les ans, et qui ne donne aucune visibilité ni garantie de montant sur le long terme. Ce dernier point a d'ailleurs été relevé par la Présidente CGC de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse.

« De plus il souhaite la fusion du régime de base et des régimes complémentaires » ce qui concrètement revient à mettre en cause l'emploi et le statut de plus de 26 000 salariés **dont le vôtre.**

Il suffit d'observer de près ce qui se passe au niveau de la mise en place des Agences Régionales de Santé, à la Sécurité Sociale et de la fusion UNEDIC / ANPE pour POLE EMPLOI.

Des candidats d'une organisation syndicale ont fait croire de surcroît, dans certains établissements, que vos prestations du Comité d'Entreprise seraient remises en cause si vous ne votiez pas pour l'organisation dite majoritaire.

Le budget du CE est effectivement mis en danger par la Direction Générale du Groupe AG2R-LA MONDIALE. EFFOP veut réaliser un plan d'économies de 8 % sur les emplois, par voie de conséquence sur les masses salariales et la dotation du Comité d'Entreprise. Il faudra bien trouver des solutions pour mettre en adéquation les prestations du CE et la dotation versée par l'employeur.

Les élus CGT seront déterminés autant au plan local qu'au niveau national pour vous défendre et obtenir des conditions de travail et un salaire décent pour tous les salariés du groupe.

Cela commence par la fixation d'objectifs réalisables et compatibles avec les capacités des salariés en passant par les moyens d'exercer notre métier et jusqu'à la rémunération correcte de ce dernier. Les résultats des élections des Délégués du Personnel montrent la confiance que vous portez aux élus CGT et à leurs présences sur le terrain. Sachez les utiliser pour que tous ensemble nous fassions progresser nos droits.

Le contraire de seul au monde ne doit pas seulement être un slogan pour nos clients, il doit être cultivé par toutes et tous pour que le développement durable s'applique d'abord et en premier lieu à celles et ceux qui font la notoriété du groupe.

**Le Syndicat CGT-AG2R**

**Adhère à la CGT**

-----  
**BULLETIN D'ADHESION A LA CGT**

NOM :

Prénom :

Ingénieur, Cadre, Agent de Maîtrise, Technicien\* :  Oui  Non

Adresse.....

Téléphone :..... Courriel :.....

J'adhère à la CGT

Date :

Signature

Bon à remettre au Délégué syndical CGT de votre région ou se reporter au site web [www.cgt-ag2r.com](http://www.cgt-ag2r.com)

\*Si oui, inscription à l'UGICT, CGT des Ingénieurs, Cadres et Technicien(ne)s